

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 8 mars 2022

Délibération  
n°36-2022  
Point 4.10.7

### Point 4.10.7 de l'ordre du jour

### Tarifs 2022 des concours et prestations de services de Sciences Po Strasbourg

#### EXPOSE DES MOTIFS :

La grille tarifaire 2022 reprend à l'identique les tarifs pratiqués par Sciences po Strasbourg en 2020/2021, à l'exception :

- Droits d'inscription aux concours :
    - Concours 1A : diminution du montant appliqué aux étudiants boursiers de 60 à 50 €
    - Concours 2A : suppression
  
  - Vente d'espaces publicitaires :
    - Dans l'agenda : ajout d'un tarif pour le format quart de page
    - Création de tarifs en vue de la vente d'espaces sur d'autres supports notamment dans le cadre d'évènements
- 
- Date de validation par le conseil de composante : 13/12/2021
  - Présentation des annexes : Grille tarifaire

Le 22 février 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 24 voix pour.

#### Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2022 des concours et prestations de services de Sciences Po Strasbourg.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	3

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

---

Fait à Strasbourg, le 14 mars 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Désignation	Type de facturation	PU HT Maximum	Taux de remise maximum Exonérations	Taux de TVA	propositions modifications pour 2022 & 22/23
<b>I - FORMATIONS</b>					
<b>FRAIS DE CANDIDATURE</b>					
Prép'ENA/INET Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique	Etudiant hors diplôme Sciences Po Strasbourg	30 €	0%	0%	Changement de l'intitulé
Prép'ENA/INET Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique	Etudiant du diplôme Sciences Po Strasbourg	0 €	0%	0%	Changement de l'intitulé
<b>CONCOURS</b>					
Concours d'entrée en 1ère année - édition 2022	non boursier	180 €	0%	0%	
Concours d'entrée en 1ère année - édition 2022	boursier	<del>60 €</del> 50 €	0%	0%	Diminution du tarif appliqué dans le cadre du réseau des Sciences Po du Concours Commun
<del>Concours d'entrée en 2ème année - édition 2021</del>	<del>non boursier</del>	<del>180 €</del>	<del>0%</del>	<del>0%</del>	suppression du concours à partir de 2022
<del>Concours d'entrée en 2ème année - édition 2021</del>	<del>boursier</del>	<del>60 €</del>	<del>0%</del>	<del>0%</del>	suppression du concours à partir de 2022
Concours d'entrée en 4ème année /par candidature dans une filière - édition 2022	non boursier	100 €	0%	0%	
Concours d'entrée en 4ème année/par candidature dans une filière - édition 2022	boursier	30 €	0%	0%	
<b>II - PRESTATIONS DE SERVICE</b>					
<b>INSERTIONS PUBLICITAIRES</b>					
Agenda 2 <sup>ème</sup> de couverture	Externe	3 500 €	75%	20%	
Agenda 2 <sup>ème</sup> de couverture	Interne	3 500 €	75%	0%	
Agenda 3 <sup>ème</sup> de couverture	Externe	2 000 €	75%	20%	
Agenda 3 <sup>ème</sup> de couverture	Interne	2 000 €	75%	0%	
Agenda demi-page	Externe	1 000 €	75%	20%	
Agenda demi-page	Interne	1 000 €	75%	0%	
Agenda quart de page	Externe	500 €	75%	20%	
Agenda quart de page	Interne	500 €	75%	0%	
Espaces publicitaires / 2 supports par évènement	Externe	2 000 €	75%	20%	Tarifs associés à de la vente d'espaces publicitaires sur les supports créés dans le cadre d'évènements (affiches, programmes, page web, réseaux sociaux...)
Espaces publicitaires / 2 supports par évènement	Interne	2 000 €	75%	0%	
Espaces publicitaires / 1 support par évènement	Externe	1 000 €	75%	20%	
Espaces publicitaires / 1 support par évènement	Interne	1 000 €	75%	0%	
<b>LOCAUX</b>					
Location amphithéâtre de 300 places	1/2 journée	Externe	390 €	25%	20%
Location amphithéâtre de 300 places	Journée	Externe	780 €	25%	20%
Location amphithéâtre de 200 places	1/2 journée	Externe	260 €	25%	20%
Location amphithéâtre de 200 places	Journée	Externe	520 €	25%	20%
Location amphithéâtre de 100 places	1/2 journée	Externe	130 €	25%	20%
Location amphithéâtre de 100 places	Journée	Externe	260 €	25%	20%
Location amphithéâtre de 80 places	1/2 journée	Externe	110 €	25%	20%
Location amphithéâtre de 80 places	Journée	Externe	220 €	25%	20%
<b>LOCAUX</b>					
Location salon de travail de 8 personnes, non équipé	1/2 journée	Externe	75 €	25%	20%
Location salon de travail de 8 personnes, non équipé	Journée	Externe	150 €	25%	20%
Location salon de travail de 8 personnes équipement médiascape	1/2 journée	Externe	150 €	25%	20%
Location salon de travail de 8 personnes équipement médiascape	Journée	Externe	300 €	25%	20%
<b>LOCAUX</b>					
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 50 places	1/2 journée	Externe	130 €	25%	20%
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 50 places	Journée	Externe	260 €	25%	20%
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 40 places	1/2 journée	Externe	105 €	25%	20%
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 40 places	Journée	Externe	210 €	25%	20%
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 35 places	1/2 journée	Externe	93 €	25%	20%
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 35 places	Journée	Externe	185 €	25%	20%

**Annexe 2**  
**SCIENCES PO STRASBOURG**  
**TARIFS 2022**  
**2022/2023**

Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 30 places	1/2 journée	Externe	80 €	25%	20%	
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 30 places	Journée	Externe	160 €	25%	20%	
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 25 places	1/2 journée	Externe	68 €	25%	20%	
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 25 places	Journée	Externe	135 €	25%	20%	
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 20 places	1/2 journée	Externe	55 €	25%	20%	
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 20 places	Journée	Externe	110 €	25%	20%	
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 15 places	1/2 journée	Externe	43 €	25%	20%	
Location salle banalisée + équipement audiovisuel - 15 places	Journée	Externe	85 €	25%	20%	
Location salle de TP informatique (20 poste) / formation	1/2 journée	Externe	325 €	25%	20%	
Location salle de TP informatique (20 poste) / formation	Journée	Externe	650 €	25%	20%	
Location salle de réunions / conseils - 70 places	1/2 journée	Externe	210 €	25%	20%	
Location salle de réunions / conseils - 70 places	Journée	Externe	420 €	25%	20%	
Location salle de réunions / conseils - 50 places	1/2 journée	Externe	150 €	25%	20%	
Location salle de réunions / conseils - 50 places	Journée	Externe	300 €	25%	20%	
Location salle de réunions / conseils - 20 places	1/2 journée	Externe	60 €	25%	20%	
Location salle de réunions / conseils - 20 places	Journée	Externe	120 €	25%	20%	
Location hall d'accueil	1/2 journée	Externe	300 €	25%	20%	
Location hall d'accueil	Journée	Externe	600 €	25%	20%	

Le budget prévisionnel de Sciences po Strasbourg pour 2022 s'élève à 2 207 843 € dont :

- A - 1 666 342 € pour le fonctionnement courant de la composante
- B- 541 501 € au titre des actions bénéficiant d'un financement dédié :
  - Talents de la fonction publique : 117 000 €
  - Réseau Jean Monnet : 71 382 €
  - Centre d'excellence Jean Monnet : 49 639 € (dont 9 012€ IDEX)
  - Programme de démocratisation, PEI: 174 000 €
  - ITI Makers : 110 450 €
  - UFA : 15 000 €
  - Eucor : 4 030 €

## **A – FONCTIONNEMENT RECURRENT**

### **I – Recettes**

Le financement est assuré à hauteur de 6 % par les dotations nettes de fonctionnement et d'investissement versées par l'Université de Strasbourg, soit 101 998 €

La dotation nette se décompose comme suit :

- les dotations :
  - de fonctionnement pédagogique : 204 481 €. Cette enveloppe est en baisse de 27 983 € et a été amputée par ailleurs d'une réserve prudentielle de 23 970 € par l'Université de Strasbourg
  - d'investissement : 35 000 €
  - d'entretien locatif (dédié au fonctionnement du bâtiment géré par Sciences Po Strasbourg) : 37 624 €
- un reversement au titre de l'activité de formation continue (organisé par l'école mais suivi d'un point comptable par le service de formation continue : 29 691 €. A noter qu'un reversement complémentaire d'un montant de 29 000 € est attendu dans le cadre de la prochaine modification budgétaire et qu'un prélèvement de 21 % est également prélevé au titre de la participation aux frais de gestion sur ces recettes par le SFC et l'Université)
- Viennent en déduction les contributions de Sciences Po Strasbourg aux frais de gestion et de structure : :
  - de l'Université, pour un montant de 195 777 €, calculé sur un pourcentage des recettes propres de l'exercice N-2 (environ 20%), ce montant sera révisé à l'occasion de la prochaine modification budgétaire, à l'aulne des recettes constatées en 2021. Cette contribution couvre forfaitairement une partie des charges supportées par le budget de l'Université générées par l'activité de la composante : personnel mis à disposition (informatique) ou contribuant à gérer son activité au sein des services centraux (RH, direction des finances, agence comptable, direction du patrimoine, service de scolarité...), entretien des bâtiments....
  - du CFAU, en charge de la partie financière de l'apprentissage, pour un montant estimé à 9 021 €.

94% des charges gérées via le budget de Sciences Po Strasbourg sont couvertes par les ressources propres de l'école (droits d'inscriptions, subventions et taxe d'apprentissage...).

**I.1 - Les ressources propres estimées correspondent aux postes suivants** (annexe 1):

- Droits d'inscription au titre du diplôme de Sciences Po Strasbourg: 1 076 500 €  
Le montant des droits enregistrés au titre de l'exercice 2021 correspond à 2/3 des droits versés à la rentrée 2021 et à 1/3 de l'estimation de ceux qui seront versés à la rentrée 2022.  
La grille tarifaire est présentée en annexe 2
- Concours d'entrée : Droits d'inscriptions aux concours d'entrée :
  - 1<sup>ère</sup> année:
    - 216 000 €, estimé sur une base de 1 400 candidats
    - l'estimation du montant des droits d'inscription est revue à la hausse du fait de l'augmentation du nombre d'inscrits en 2020, en lien avec la visibilité a priori apportée au concours par la plateforme Parcoursup intégrée en 2020
    - une baisse de 60 à 50 € est proposée pour le tarif des candidats boursiers, le tarif des candidats non boursiers est maintenu à 160 €. (cf annexe 2)
    - ce concours étant organisé au niveau du réseau des Sciences Po, une péréquation des ressources et dépenses est opérée à l'issue du concours afin partager à parts égales les charges et les recettes. Un montant de 45 000 € est estimé pour ce poste sur la base des exercices antérieurs.
  - 4<sup>ème</sup> année :
    - 37 067 €, estimé sur une base de 450 candidats
    - Les tarifs sont maintenus à 30€ pour les étudiants boursiers et 100€ pour les étudiants non boursiers (cf annexe 2)
- Programme « Certificate of European Studies » (CES) : droits d'inscription :
  - 7 200 €
  - estimation sur une base de 6 étudiants
  - tarif de 1 200€
- Préparation aux concours d'entrée de la haute fonction publique : subventions de l'ENA :
  - Au titre de la participation aux frais de fonctionnement de la Prep'ENA : 70 000 €
  - Au titre de la classe préparatoire : 15 000 €, estimés sur une base de 10 étudiants
- Taxe d'apprentissage attendue : 20 000 €.
- Financement de l'apprentissage concernant les apprentis inscrits dans la licence professionnelle « Métiers des administrations et des Collectivités Territoriales ». Les reversements sont opérés par le CFAU  
Montant estimé : 47 478 € au titre du financement du fonctionnement de la filière en apprentissage
- Vente d'espaces publicitaires : estimation 25 000 € dans le cadre de l'agenda (5 000 €) et la Nuit de l'Europe (20 000 €)
- Participation aux frais de gestion du Cardo des entités non universitaires : 5 100 €  
Concernant les composantes universitaires (IPAG et CEIPI), leur contribution prévisionnelle pour un budget de fonctionnement d'environ 100 000 € d'élève à 18 800 €. Ce montant n'est pas inscrit en recette, mais viendra alimenter l'enveloppe de crédits destinés au fonctionnement du bâtiment, une fois les appels de fonds saisis.

## **I.2 – Tarifs** (annexe 2)

Les recettes sont estimées sur la base des tarifs proposés en annexe 2.

Les modifications proposées par rapport aux tarifs 2021 sont les suivantes :

- Droits modulés : ajout d'une tranche à 0€, en plus de celle prévue pour les étudiants boursiers sur critère sociaux, pour les étudiants dont les revenus par part sont inférieurs à 10 000 €.
- Droits d'inscription aux concours :
  - o Concours 1A : Diminution du montant appliqué aux étudiants boursiers de 60 à 50 €
  - o Concours 2A : suppression
- Vente d'espaces publicitaires :
  - o Dans l'agenda : ajout d'un tarif pour le format quart de page
  - o Création de tarifs en vue de la vente d'espaces sur d'autres supports notamment dans le cadre d'évènements

## **II – Dépenses** (annexe 3)

Ces crédits ne couvrent pas certaines dépenses, financées directement par l'Université :

- les traitements des personnels fonctionnaires affectés à Sciences Po Strasbourg (6 213 754 € en 2020)
- les frais de nettoyage
- les fluides des bâtiments (eau, électricité)
- la part des travaux d'entretien des bâtiments dite « du propriétaire » (travaux importants et travaux de mise en sécurité)
- les acquisitions et les abonnements de la bibliothèque
- certaines opérations exceptionnelles (par exemple, la participation à la construction du bâtiment et le financement de son équipement, ou, la location d'un bâtiment entre 2016 et 2020 pour héberger les masters)

Le périmètre du budget de Sciences Po Strasbourg englobe le fonctionnement courant de l'école, 32%, une partie de la masse salariale, 66%, ainsi qu'une part de l'investissement, 2%.

### **II 1 - Le fonctionnement courant de l'IEP représente 530 689 €, soit 32% du budget, et recouvre les dépenses suivantes :**

- Fournitures : 50 988 €

Ce poste est consacré à des achats de fournitures et de matériels non amortis : papier, toner, fournitures d'hygiène, outillage, petit mobilier, quincaillerie, fournitures administratives.

- Locations mobilières et immobilières: 53 000 €

Il s'agit de diverses locations: location de salles (Cérémonie de remise de diplôme, concours, location des copieurs, locations de stands dans les salons...)

- Entretien et maintenance: 8 600 €

Ce poste recouvre :

- o les travaux sur les réseaux informatiques et électriques, les menuiseries, les sanitaires, la serrurerie...
- o la maintenance associée aux copieurs, aux équipements d'alarme anti-intrusion, ...

- Documentation : 5 100 €

Ces crédits sont destinés au financement de l'abonnement au Monde des étudiants, dans le cadre du partenariat avec le journal.

- Honoraires et formation continue : 25 000 €

Ce poste correspond à des interventions de formateurs (notamment dans le cadre de la prévention des VSSH), à des prestations de traductions, des interventions de l'ITIRI (cours de langues étrangères pour 234h), un co-financement du master SEP, en partenariat avec la Faculté de Médecine (49h)

- Publicité, reprographie externe : 52 000 €

Ces crédits couvrent les dépenses de communication telles que :

- l'impression de supports à l'externe
- l'achat d'objets promotionnels
- l'achat d'espaces publicitaires

- Reprographie interne : 15 500 €. Ces crédits correspondent aux travaux de reprographie (essentiellement de nature pédagogique)

- Déplacements, missions, transports : 80 200 €

Ce poste couvre les dépenses associées aux déplacements et aux frais de mission des intervenants extérieurs, et des personnels.

- Frais de réception : 63 500 €

Ces crédits sont destinés au financement du buffet de la cérémonie de remise des diplômes, de la cérémonie de rentrée des personnels, du repas de fin d'année des personnels, des repas des surveillants du concours, diverses pauses café, buffet de la nuit de l'Europe.

- Téléphonie et affranchissements : 14 000 €. Il s'agit des frais d'affranchissement et de téléphonie,

- Nettoyage et gardiennage : 15 000 €. Il s'agit essentiellement des prestations de surveillance des bâtiments (rondes d'ouverture et de fermeture, contrat de télésurveillance, missions Vigipirate lors de certaines manifestations et événements) et accessoirement de prestations de nettoyage annexes (lors des concours par ex.), ainsi que les frais d'enlèvement des déchets

- Etudes / sous-traitances / assurances / cotisations / prestations de services / charges diverses : 44 900 €

Ces crédits sont destinés au financement :

- Du droit de copies
- De cotisations (AFSP, Club de la Presse, UAI...)
- De noms de domaines
- De postes de secours lors de certaines manifestations
- De la participation au financement du salaire de la coordonnatrice du réseau et de l'informaticien du réseau et des frais associés (équipement, déplacements)
- De stages de FLE (français langue étrangère)
- Partenariat avec Le Monde

- Bourses, Subventions, gratifications de stage : 109 000 €

Ce poste comprend :

- Les gratifications de stage : 1 000 €
- Les montant prévisionnels des subventions aux associations :
  - o 45 000 € sont destinés aux associations étudiantes
  - o 9 000 € pour l'association des Anciens élèves



- 1 000 € au titre du Prix Mirabeau
- Les dispositifs sociaux de l'IEP :
  - le fonds d'aide d'urgence pour 20 000 €
  - la bourse de mobilité internationale pour 33 000 €

## II 2 - Masse salariale

Le budget de Sciences Po Strasbourg supporte une partie de la masse salariale, à hauteur de 1 094 554 €

- **39%, soit 425 972€ correspondent à la rémunération d'activités pédagogiques :**
  - **Corrections de copies** (Concours, Prépa ENA) : 27 024 €
  - **Un complément de rémunération à la charge de Sciences Po pour un montant de 9 000€** d'un enseignant contractuel recruté de septembre 2021 à juillet 2022, financé à titre principal par l'Université en compensation de 2 enseignants-chercheurs en délégation en 21/22.
  - le dépassement des enveloppes allouées par l'Université de Strasbourg au titre des **heures de cours et du référentiel d'activité :**
    - 269 556 €, soit 5 703 heures TD prévues pour les heures d'enseignement

Le montant total des heures dispensées à Sciences Po Strasbourg s'élève à 22 806 h TD. (hors PEI)

Une partie de ces heures est couverte par les heures dues par les enseignants-chercheurs dont le poste est rattaché à Sciences Po Strasbourg ainsi que par des heures effectuées par d'autres EC de l'Université de Strasbourg. Ces heures sont estimées à 11 318 h TD.

Certaines heures sont réalisées à titre gratuit et sont estimées à 286 h TD

Le solde des heures à financer s'élève ainsi à 11 202 h TD

Le financement du solde est partagé entre :

- une dotation de l'Université pour 5 150 h TD
- et le budget de Sciences Po Strasbourg pour 6 052 h TD :
  - Une partie de ces heures (enseignement de langue étrangère), soit 349h est financée sur le budget de fonctionnement
  - le solde de 5 703 h apparaît ainsi sur la masse salariale, valorisé à 52 €/h, soit un total de 296 556 €
- 93 392 €, soit 1 796 heures TD sont prévues pour les activités dites du référentiel

Il s'agit des rémunérations des responsabilités de formation, des encadrements des mémoires, des charges de mission financées sur le budget de Sciences Po Strasbourg.

Le référentiel est estimé à 2 796 h TD dont 1000 h sont couvertes par une dotation de l'Université, sur la base de la consommation d'heures réalisée en 2021.

- **61 %, soit 668 582 € sont consacrés à la rémunération de personnels administratifs** contractuels, vacataires et fonctionnaires (titularisés dans le cadre du dispositif Sauvadet.)

584 900 € sont consacrés à la masse salariale d'une part des personnels administratifs, soit 20.5 postes sur 39.5.

Cette enveloppe couvre par ailleurs 4 790 heures de vacances prévues dans les domaines suivants, soit 75 6082 € :

- accompagnement des étudiants internationaux
- surveillance d'examens
- appui en administration générale et scolarité
- missions logistiques (concours d'entrée, Journées portes ouvertes)

- tutorat étudiant (dispositif Ariane janv-mai)

Enfin, sont également prévues les surveillances du concours d'entrée pour un montant de 8 000 €

A noter que notre effectif est complété par 2.5 supports de contractuels supplémentaires rattachés à des actions spécifiques et financés dans ce cadre :

- 1 temps plein en charge de PEI et de l'ITI Makers Formation
- 1 temps plein en charge du réseau et du centre Jean Monnet
- 1 mi-temps en charge du dispositif de talents du service public

**II 3 – 35 000 €** sont consacrés à **l'investissement** (dont 35 000€ sur dotation de l'Université). Les crédits seront prioritairement consacrés à la jouvence des équipements informatiques.

## **B – ACTIONS SPECIFIQUES**

Un quart du budget géré par Sciences Po Strasbourg, soit 541 501 €, correspond à des actions bénéficiant de financements dédiés :

### **I - Talents de la fonction publique : 117 000 €**

Sciences Po Strasbourg a décroché en juin 2021 le label « Talents du service public ».

Ce label, attribué par le Ministère de la transformation et de la fonction publiques représenté par la DGAFP, a vocation à favoriser l'égalité des chances en donnant la possibilité à de jeunes talents de se préparer, dans des conditions optimales, aux concours de la fonction publique. Ainsi, 18 places ont été attribuées à des élèves de Sciences Po qui bénéficieront de la gratuité totale de leur inscription, d'une bourse de 4 000 €, d'une dotation en ouvrages, en chèques livre et matériel informatique, et d'un accompagnement personnalisé.

Ce programme est porté par Monsieur DURANTHON, directeur des études du second cycle, Monsieur SIMON, Directeur de la classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique - Classe Talents et, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2021, pas son adjointe, Madame JOB.

### **II - Réseau Jean Monnet : 71 382 €**

La responsabilité du réseau Jean Monnet est portée par Madame Wassenberg.

Le réseau « Frontières en mouvement : quels modèles pour l'UE ? » (Frontem) vise à l'échange de connaissances et de pratiques sur des modèles de gestion des frontières. Il s'agit de constituer un réseau de recherche et d'expertise qui lie deux champs disciplinaires jusqu'à maintenant peu connectés : celui des International Border Studies et celui des Etudes européennes. La question clé qui sera abordée par les partenaires est : face à la remise en question de l'Europe sans frontières, quels sont les modèles pour l'UE qui permettent une nouvelle approche au rôle de la frontière dans le processus de construction européenne ? L'approche est comparative à la fois du point de vue disciplinaire et géographique : 4 partenaires européens (Danemark, France-Allemagne, Roumanie, Irlande du Nord, France-Belgique) et 1 partenaire canadien (British Columbia) réunissant des chercheurs de disciplines différentes (historiens, juristes, politistes, géographes) procéderont à une analyse croisée des modèles de gestion de frontières sur place dans leurs espaces frontaliers, en associant des jeunes chercheurs et doctorants, d'une part, et des associations citoyennes, d'autre part. L'originalité du réseau est que chaque partenaire représente un espace transfrontalier donné (place-based).

Le budget total est de 300 000€, pour les 7 partenaires, pour une durée initiale de 3 ans, prolongée jusqu'en août 2023 du fait de la crise sanitaire, dont 71 382 € prévus au titre de 2022.

### **III - Centre d'excellence Jean Monnet : 49 639 € (dont 9 012€ IDEX)**

La responsabilité du Centre est portée par M. Sylvain Schirmann.

Ce projet vise à créer **le premier Centre d'excellence Jean Monnet transfrontalier franco-allemand**. Rattaché à l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg, il fédère des chercheurs de différentes disciplines de l'Université de Strasbourg, de la Hochschule Kehl et des spécialistes de la formation continue franco-allemande de l'Euroinstitut de Kehl. Le Centre Jean Monnet transfrontalier a plusieurs vocations :

Donner une visibilité à l'enseignement sur l'Europe des partenaires de l'espace transfrontalier :

- en le fédérant via une plateforme tri-lingue (allemand français anglais) en ligne
- en ouvrant un bachelor transfrontalier et un module de formation continue transfrontalier

Impulser une recherche dynamique sur les espaces transfrontaliers et l'intégration européenne

- en fédérant l'expertise de haut niveau des chercheurs des différentes disciplines
- en organisant une série de six séminaires de recherches

Contribuer sur le site de Strasbourg et de l'espace de l'Euro-district à animer le débat sur l'Europe. :

- en s'inscrivant dans les initiatives existantes ( les « Castle Talks » entre étudiants européens et américains au château de Pourtalès sur des problématiques européennes, la Semaine européenne, les Grands débats sur l'Europe de l'Université de Strasbourg, le Forum de la démocratie du Conseil de l'Europe, etc.
- par l'organisation d'un festival de géopolitique sur les espaces transfrontaliers et d'un festival de cinéma sur la frontière

Le budget du Centre s'élève à 100 000 € sur 3 ans, prolongé jusqu'en octobre 2022, dont **49 639 € (dont 9 012€ IDEX)** de crédits prévus pour l'exercice 2022 destinés à :

- l'organisation de séminaires de recherche
- la publication des actes des séminaires
- la rémunération de stagiaires et d'un personnel administratif
- la mise en place d'une plateforme numérique
- l'organisation de festivals de géopolitique et de cinémas

### **IV - Programme de démocratisation, PEI: 174 000 €**

Ce programme, porté par Madame DELANNAY a pour **objectifs** de :

- cultiver les ambitions : encourager les élèves qui, de par leur isolement territorial ou leur origine sociale, font preuve d'autocensure dans leurs ambitions de poursuite d'études, à s'inscrire dans une trajectoire ambitieuse ;
- favoriser une insertion réussie dans l'enseignement supérieur, par des actions de familiarisation, d'orientation, et l'acquisition de méthodes de travail efficaces ;
- accompagner les élèves bénéficiaires de la troisième à l'université par un programme continu et progressif.

Il se décline à **trois niveaux d'action**

Le programme d'Études Intégrées offre un continuum d'actions, et accompagne les élèves bénéficiaires de la troisième à la terminale :

1. Le programme PEI COLLEGE est un programme de découverte proposé aux élèves scolarisés dans les établissements REP et REP+ de l'académie de Strasbourg: il vise à promouvoir la connaissance de l'Union Européenne, de ses réalisations et de ses problématiques. Ces derniers préparent, avec l'aide d'un tuteur étudiant, un travail écrit et une soutenance orale en partie en langue étrangère sur un thème librement choisi, en lien avec l'Union européenne.

2. Le programme PEI PREMIERE est un programme d'ouverture, qui propose aux lycéens une immersion dans deux univers professionnels aux métiers très attractifs : Le projet « Diplomatie » repose sur l'organisation d'un jeu de négociation diplomatique en anglais sur le modèle des négociations à l'ONU (chaque binôme lycéen-étudiant représentant un pays). Le projet « Médias » propose un itinéraire de découverte des institutions médiatiques locales (DNA, ARTE, France Bleu, etc).

3. Le programme PEI TERMINALE offre une préparation au concours d'entrée de Sciences Po, et plus généralement à l'insertion dans l'enseignement supérieur. Pour ce faire, il s'appuie sur plusieurs leviers :

- un tutorat individualisé assuré par les étudiants de Sciences Po (un étudiant pour un lycéen)
- l'utilisation des outils numériques (plateforme de préparation en ligne)
- l'organisation de trois semaines de stage intensif à Sciences-Po Strasbourg
- la tenue dans chaque lycée d'ateliers hebdomadaires de travail
- des actions culturelles (visites de musées, opéra, cinéma, institutions européennes, etc.)

Les **développements envisagés pour 2021-2022** sont les suivants :

- PEI Troisième : la nuit de l'Europe

Sciences Po Strasbourg organisera, en partenariat avec le quotidien Le Monde, « la Nuit de l'Europe » le samedi 5 février 2022. Parmi les tables rondes proposées, une table ronde sera animée par les collégiens participant au programme PEI collège.

- PEI quatrième (orienté vers les collèges ruraux isolés)

Il est envisagé de lancer une expérience pilote sur le thème des fake news avec, dans un premier temps, un collège situé en territoire rural isolé. Si cette expérience s'avère positive et trouve écho chez nos partenaires du secondaire, elle pourrait être étendue par la suite.

- PEI PRO

Nous souhaiterions lancer une autre expérience avec un lycée professionnel. Le projet impliquerait un établissement spécialisé dans les métiers de la restauration comme le lycée Alexandre Dumas. Il reposerait sur un échange de compétences entre élèves et étudiants : les lycéens pourraient proposer aux étudiants une formation en pâtisserie, les étudiants offriraient en retour un accompagnement à la construction de lettres de candidature et CV, et à la prise de parole en entretien.

### **Les bénéficiaires du programme**

Le programme s'adresse sans discrimination aux élèves de terminale, première et troisième, qui de par leur éloignement social ou territorial peinent à s'inscrire dans des trajectoires d'étude ambitieuses. Il s'inscrit dans la valeur d'égalité : il cultive l'idéal méritocratique d'un accès égal aux études supérieures, quel que soit le milieu social d'origine.

La sélection des élèves bénéficiaires se fait sans considération de niveau scolaire, principalement sur des critères sociaux : 90 % des élèves bénéficiaires en 2020-2021 répondent aux critères de bourse de l'enseignement supérieur. Le programme est entièrement gratuit pour eux : l'intégralité des frais d'hébergement, de transport, de restauration et de pédagogie sont pris en charge par Sciences Po Strasbourg.

**Ainsi, 134 élèves de terminale, 37 élèves de première et 93 élèves de troisième bénéficieront du programme PEI en 2021-2022**, issus de 46 établissements partenaires (32 lycées et 14 collèges) permettent un maillage sur 9 départements de la Région Grand-Est. Ces établissements sont situés en zone urbaine, dans des quartiers prioritaires de la Politique de la

ville (33 établissements recrutant sur 45 QP), mais également dans des territoires ruraux isolés. 1 nouvel établissement intègre PEI cette année : le lycée Pierre et Marie Curie de Neufchâteau

#### **L'équipe est composée de :**

- Deux responsables pédagogiques (1 directeur et 1 responsable PEI COLLEGE)
- Un responsable et un assistant administratifs
- Une équipe pédagogique à Sciences Po Strasbourg : 15 professeurs de Sciences Po sont impliqués dans le programme ainsi que 3 intervenants extérieurs
- 2 services civiques
- 5 étudiants vacataires responsables du tutorat, encadrant les parrains étudiants (un parrain par élève)
- Un maître d'internat
- Un vacataire responsable du ménage à l'internat
- 51 professeurs référents coordonnant l'action de 158 professeurs dans les établissements secondaires
- avec l'appui des personnels de Sciences Po Strasbourg pour la bonne marche du programme (accueil, informatique, comptabilité, déplacements, communication)

**Les principaux bailleurs de fonds** sont la Région Grand Est, le Ministère de l'Education Nationale, la Collectivité d'Alsace, les rectorats de Strasbourg et Nancy-Metz, le programme NORIA (Nouvelle approche pour l'orientation post-bac en Alsace) de l'Université de Strasbourg et l'Agence nationale de la cohésion des territoires ANCT. Le programme bénéficie également du reversement d'une part du CA de Tremplin, en contrepartie de la labellisation de la plateforme par le réseau ScPo.

#### **V - ITI Makers : 110 450 €**

Les services de Sciences Po Strasbourg sont en charge de la gestion du budget consacré aux actions de formations déployées dans le cadre de l'Institut Thématique Interdisciplinaire Instituts Thématiques Interdisciplinaires, porté, au sein de Sciences PO par Madame MICHEL.

L'enjeu des Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) est de resserrer les liens entre formation et recherche, entre composantes et laboratoires, entre étudiants et chercheurs. Ils sont financés sur fonds Idex pour 4 à 8 années sur la période 2021-2028. Labellisé pour 8 ans, MAKErS développe un programme ambitieux de recherche destiné à renouveler l'objet et les méthodes des études européennes. Parallèlement, il met en œuvre un programme de formation innovant sur ces questions à destination des étudiants en master. De surcroît, cet ITI vise à produire des connaissances et des savoirs qui pourront utilement orienter les décideurs.

Le programme de formation de l'ITI MAKErS propose un continuum de formation allant du Master au Doctorat, il est destiné à familiariser les étudiants à la recherche, qualitative et quantitative, sur des thématiques européennes.

Ce programme de formation transverse implique 18 parcours Masters et 3 écoles doctorales. En Master M1, la validation du module MAKErS permet d'obtenir un supplément au diplôme. L'ITI MAKErS propose également un soutien à la mobilité des étudiants.

Enfin, le budget géré par Sciences Po finance également tous les ans des projets pédagogiques (visites de terrain, réalisation de documentaires, voyages d'études...)

#### **VI - UFA : 15 000 €**

Il s'agit d'une subvention versée par l'Université franco-allemande dans le cadre de l'accréditation du double-diplôme franco-germanique en partenariat avec l'Université de la Viadrina. Le processus d'accréditation porté par Madame LOZAC'H a été renouvelé en 2021 pour une durée de 4 ans.

Le montant indiqué correspond à une estimation faite courant octobre, au moment du montage du budget, et en l'absence de la convention pour l'année 21/22. Celle-ci ayant été réceptionné entre-temps les montants réels, soit un total de 20 500 €, seront corrigés à l'occasion de la prochaine rectification budgétaire. La ventilation de l'enveloppe prévoit les postes suivants:

- 3 500 € au titre d'une aide aux frais de fonctionnement
- 5 000 € dédiés exceptionnellement à des opérations de communication ? Ces crédits seront consacrés à une étude de marché pour mieux cibler le profil des étudiants qui pourraient être intéressés par cette formation et ainsi mener des campagnes de communication plus adaptées. Des vidéos de portraits d' alumni du master seront également réalisées.
- 12 000 € sont destinés à 4 étudiants qui percevront une bourse de 300€/mois pour financer la phase de séjour dans le pays partenaire. Cette aide est abondée par ailleurs par des crédits IDEX de l'Université de Strasbourg.

#### **VII - Eucor :4 030 €**

Il s'agit du reliquat pour 2022, de l'enveloppe attribuée à Madame WASSENBERG par l'EUCOR, en 2019, dans le cadre de l'appel à projets Seed Money, afin de financer le projet de création d'un « Bachelor Études européennes transfrontalières ».

**Les administrateurs ont approuvé le budget initial 2022 et les tarifs avec 19 voix pour, 9 voix contre, 1 abstention.**

